

Dijon Développement

Mandat départemental

Rôle

Cette association est une agence de développement économique qui a pour but de concevoir, de mettre en œuvre des stratégies et des actions de développement économique pour le territoire de l'agglomération de Dijon.

- renforcer le soutien aux entreprises locales pour leurs projets de développement, ou lorsqu'elles rencontrent des difficultés ;
- rechercher et favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles, d'origine française ou étrangère dans l'agglomération dijonnaise ;
- être le relais de commercialisation des zones d'activités économiques ;
- assurer la fonction de plate-forme transversale opérationnelle de réflexions, d'échanges et d'actions pour le développement de filière et des clusters ;
- favoriser la recherche et le développement, l'innovation, le transfert de technologies et l'enseignement supérieur ;
- élaborer et renforcer les nouveaux axes de développement économique de l'agglomération dijonnaise, à l'étude, d'enquêtes, d'audits et de toutes formes d'actions et de contacts ;
- promouvoir l'agglomération dijonnaise par toutes formes d'actions de communication, et de participation à des salons en France ou à l'étranger, des séminaires, conférences, colloques,...

Composition

- Grand Dijon : 5 à 7
- Conseil Régional : 1
- Conseil Général : 1
- CCI 21 : 2
- Président Club d'entreprises : 1
- Entreprises : 2 à 7
- Etablissement bancaires 2 à 4
- Enseignement supérieur : 2 à 4
- Personnes qualifiées : 2 à 3

Durée

36 mois

Renouvellement

Juin 2020

Informations complémentaires sur la tenue des réunions

Fréquence des réunions : 1 AG par an, 2 CA par an, au moins 2 réunions de bureau par an.
Lieu : Dijon

*Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Joséphine MOREAU
au 03 80 77 85 61 - jmoreau@maisondesentreprises.com*